

La Tanzanie naturalise 162.000 réfugiés burundais

Arrib News, 16/04/2010 – Source Reuters La Tanzanie a naturalisé 162.000 réfugiés burundais, annonce le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), saluant une décision historique dont d'autres pays devraient selon lui s'inspirer. Une porte-parole du HCR a déclaré qu'il s'agissait de la vague de naturalisations la plus importante jamais accordée dans le monde.

Les Burundais ayant obtenu la nationalité tanzanienne sont des Hutus ayant fui les violences ethniques dans leur pays en 1972 et leurs descendants. Une majorité d'entre eux ne vit plus dans les camps de réfugiés et s'est intégrée dans la société tanzanienne, a-t-elle précisé. Le Haut Commissaire Antonio Guterres, qui était en Tanzanie pour l'annonce de ces naturalisations, a évoqué une "action historique" et appelé les pays donateurs à aider les autorités tanzaniennes afin qu'elles puissent intégrer au mieux les nouveaux citoyens. Jusqu'en 2000, la Tanzanie était l'Etat comptant le plus grand nombre de réfugiés du continent africain avec 680.000 personnes venues du Burundi et de République démocratique du Congo. Depuis le début du processus de paix au Burundi en 2002, 360.000 Burundais vivant en Tanzanie sont rentrés dans leur pays. Avec la vague de naturalisations, il ne reste plus que 97.000 réfugiés dans les camps tanzaniens, selon le HCR. AFP, 16/04/2010 – Tanzanie : 162.000 Burundais naturalisés La Tanzanie a naturalisé 162.000 Burundais réfugiés dans ce pays il y a près de quarante ans, a annoncé vendredi le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qualifiant la mesure "d'acte historique". Le Haut commissaire Antonio Guterres était en Tanzanie la semaine dernière et a déclaré au moins de la décision du gouvernement de naturaliser (environ) 160.000 réfugiés du Burundi qui se trouvaient dans le pays depuis 1972", a déclaré une porte-parole du HCR, Melissa Fleming, à Genève. "C'est la naturalisation la plus généreuse de réfugiés jamais vue", a-t-elle ajouté, la qualifiant "d'acte historique". La Tanzanie accueille l'une des communautés de réfugiés les plus nombreuses d'Afrique après avoir accueilli des centaines de milliers de Burundais qui avaient fui des violences ethniques dans leur pays il y a près de 40 ans. Plus récemment, des Burundais fuyant la guerre civile des années 1990 et des civils de République démocratique du Congo sont venus grossir leurs rangs. En 2008, le gouvernement tanzanien avait proposé aux Burundais arrivés en 1972 de choisir entre un rapatriement ou une naturalisation. Quelque 54.000 ont alors opté pour un retour dans leur pays d'origine. UN News Centre, 16 avril 2010 Le HCR se réjouit de la naturalisation de 162.000 réfugiés en Tanzanie Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) s'est félicité vendredi de l'annonce par la Tanzanie de la naturalisation de 162.000 réfugiés. « Hier, lors d'une visite du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres au village de Kenswa dans la région de Katumba en Tanzanie occidentale, le ministre tanzanien des affaires intérieures Lawrence Masha a publié la première liste de notification officielle de réfugiés burundais se voyant accorder la citoyenneté tanzanienne », a dit une porte-parole du HCR, Melissa Fleming, lors d'un point de presse à Genève. Des notifications similaires ont été publiées simultanément par de hauts fonctionnaires en charge de l'immigration dans tous les autres camps du pays accueillant des Burundais qui s'étaient réfugiés en Tanzanie en 1972. Au total environ 162.000 personnes sont concernées. Cette décision a été chaleureusement accueillie et qualifiée d'historique par António Guterres, qui a exprimé toute sa gratitude et sa reconnaissance au peuple et aux dirigeants de Tanzanie. M. Guterres a également appelé la communauté internationale à reconnaître le geste de la Tanzanie, et sollicité la générosité des donateurs pour garantir l'entière réussite du processus d'intégration de ces nouveaux citoyens. Il a incité les autres pays où des populations de réfugiés vivent depuis longtemps à suivre l'exemple sans précédent établi par la Tanzanie. L'annonce faite cette semaine en Tanzanie résulte du choix proposé en 2008 entre le rapatriement ou la demande de citoyenneté pour les réfugiés burundais « arrivés en 1972 ». Ceux qui ont opté pour le rapatriement aujourd'hui de retour dans leur pays d'origine. Aussi récemment qu'en l'an 2000, la population de réfugiés en Tanzanie était la plus importante d'Afrique, plus de 680.000 Burundais et Congolais vivant dans les camps des régions frontalières de Kigoma et Kagera au nord-ouest du pays. La majorité d'entre eux étaient des Burundais qui avaient fui la guerre civile dans les années 1990. Depuis le lancement du processus de paix en 2002, près de 500.000 réfugiés ont quitté les pays voisins du Burundi pour rentrer chez eux.